

la Creuse

N° 53 > avril / mai 2012



P. 4

DIAGONALES
Une antenne
du CNAM à Guéret



P. 18

ACTIONS
ELIE : mon collègue
en un clic



P. 22

SPORT
Echappées belles
à vélo

■ DOSSIER

Les grands projets page 7 du Département

SAISON
2011
2012

CENTRE CULTUREL YVES FURET

Avenue de la Liberté - 23300 LA SOUTERRAINE

LE NEZ DANS LA SERRURE

Théâtre - Cie du Dagor
vendredi 13 avril - 20h30 - Vareilles

FESTIVAL VACHE'MENT JEUNE

Musique
samedi 14 avril - 20h30 - Gratuit

MIROIR

Danse - Cie Makam
mardi 17 avril - 20h30

CE QUE L'EAU M'A DONNE

Théâtre-Danse - Cie Le Chat Perplexe
jeudi 19 avril - 20h30

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE LA SOUTERRAINE

Musique
samedi 28 avril - 20h30



SOIRÉE MUSIQUES ACTUELLES

Andréas et Nicolas - Ultra Vomit - 7 Weeks - Myciaa
vendredi 11 mai - 20h30

LA PEUR DU LOUP

Danse-Vidéo - Cie Pernelle
mardi 22 mai - 20h30

AM KETENES SWING

Week-end itinérant autour de la culture Manouche
du vendredi 25 au dimanche 27 mai

VOYAGE D'UN COURANT D'AIR

Théâtre d'objets - Cie Le Chat Perplexe
mercredi 30 mai - 10h

RÉSISTANCES [PAROLES DE FEMMES CREUSOISES - VOILET 2]

Théâtre-Rock - Cie L'Oiseau Vache Creuse
mardi 12 juin - 20h30

CLOTURE DE SAISON

Musique - Ciné-concert avec They Live, We Sleep et Yvan Cujious
samedi 30 juin - 20h30 - Gratuit

centre culturel Yves Furet

Av. de la Liberté - 23 300 La Souterraine - 05 55 63 46 46 - www.ccyf.fr

Renseignements - Réservations : Office de Tourisme du Pays Sostranien 05 55 63 10 06



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

LES GRANDS PROJETS DU DÉPARTEMENT p. 7-13

I ACTIONS I

MOSAÏQUE 23 :
AU SERVICE DE L'ENFANT p. 14-15

LE CG JEUNES SE MET AU VERT p. 16-17

ELIE : L'ENT DES COLLÈGES CREUSOIS p. 18-19

I NATURE I

RDB :
UN CHANTIER EXEMPLAIRE p. 20-21

I SPORTS I

CYCLOTOURISME : ÉCHAPPÉES BELLES
SUR LES ROUTES CREUSOISES p. 22-23

I RACINES I

MÉMOIRE OUVRIÈRE DE LA CREUSE p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Des projets pour la Creuse

VOTRE Magazine de la Creuse – car il est conçu pour vous – fait régulièrement la chronique des actions du Conseil Général. Au fil des pages, des numéros et de la fidélité qui nous lie, il vous donne à connaître ce que sont les compétences premières d'un Département : l'action sociale, qui mobilise la plus grande part de notre budget de fonctionnement, les aménagements et l'entretien des routes départementales, les lignes régulières de transports collectifs et les transports scolaires, l'éducation et les travaux dans les collèges, en constituent les principales.

A ces compétences obligatoires que lui ont dévolues les lois de décentralisation et dans le cadre desquelles il assure l'essentiel tout en s'efforçant d'innover, le Conseil Général ajoute des interventions qui, ajoutées les unes aux autres,

dessinent une volonté politique : celle de construire un territoire équilibré où tout un chacun peut trouver sa place, concevoir un projet de vie, imaginer un devenir.

Le patrimoine, la culture, l'environnement, l'économie, l'agriculture, la forêt ou encore le développement numérique ne constituent pas des compétences subies mais des priorités choisies. Elles s'inscrivent dans la volonté de votre Conseil Général d'aménager le territoire creusois, ici en portant un projet départemental, là en accompagnant l'initiative d'un pays, d'un syndicat mixte, d'une communauté de communes ou d'une commune.



Le présent numéro du Magazine est une nouvelle occasion de découvrir les actions que le Département conduit dans le cadre de ses compétences traditionnelles. Il vous propose aussi, en leur ouvrant sa rubrique Dossier, de porter un regard sur les grands projets qu'il anime ou contribue à animer et qui ont vocation à structurer notre territoire, par l'implantation d'équipements innovants ou chargés d'une forte valeur symbolique. Des logements passerelles de Chambonchard à la Cité de la Tapisserie d'Aubusson, du déploiement des packs domotiques à la Maison de la Réserve de l'Etang des Landes, du développement de la Vallée des Peintres à l'aménagement numérique du territoire, il n'y a qu'une hétérogénéité apparente. En fait, ces projets forment bien un tout.

A côté de ces « projets structurants », vous découvrirez aussi que le Conseil Général a des « projets stratégiques », qui touchent plus à sa manière d'agir, à son organisation, mais visent tous à proposer un service amélioré à ses partenaires, et plus largement à tous les Creusois.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse, Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de avril/mai 2012.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse
(coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique
et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

**UNE ACTION RÉSOLUE
DU CONSEIL GÉNÉRAL**

Le Conseil Général a multiplié, ces dernières années, les engagements dans le secteur de l'ESS : signature d'une convention avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRES) en 2009 ; parution, dans les éditions de la Conservation du Patrimoine, d'un ouvrage sur l'histoire du monde coopératif en Creuse (« Liberté Egalité Solidarités », de Laurent Lasne) ; participation à l'Observatoire de l'ESS (données statistiques) ; organisation d'un colloque depuis 2009, lors du mois de l'ESS.

Dans le cadre de sa politique départementale, notamment dans le domaine social, le Conseil Général a également mis en place des actions concrètes qui s'inscrivent totalement dans la logique de l'ESS : mise en place du microcrédit social pour faciliter l'accès au prêt bancaire de publics en difficulté ; mise à disposition de 3 véhicules pour les bénéficiaires du RSA, dans le cadre d'une gestion assurée par le FJT de Guéret ; signature d'une promesse de don permettant l'installation d'un maraîcher bio (une première nationale) avec l'association Terre de Liens (7 hectares de terrain, une grange et une maison dans la vallée de Chambonchard).

**FORMATION****Une antenne
du CNAM à Guéret**

Au bout de deux ans de travail est tombée la bonne nouvelle : une antenne de formation du CNAM ouvrira à Guéret en 2013.

Le département de la Creuse est une terre d'élection pour l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Parce que c'est son histoire, mais aussi parce que c'est sa volonté. La Creuse a connu, en effet, les expérimentations de Pierre Leroux et les constructions sociales de Martin Nadaud, au XIX^e siècle. Ce mouvement a trouvé un nouvel essor dans les années 2000, avec une croissance particulièrement notable de l'emploi (+30% entre 2003 et 2008), comme l'indique l'Observatoire de l'économie sociale et solidaire du Limousin. De fait, aujourd'hui, l'ESS représente 15,5% de l'activité salariée dans notre département.

Ce n'est donc pas une surprise si une formation liée à l'ESS ouvre prochainement en Creuse. Le fruit d'un travail de deux ans entre le Conseil Général, déjà très engagé sur le terrain de l'ESS (voir ci-contre), et le CNAM Limousin. Pour les partenaires, il s'est agi d'imaginer l'installation d'une antenne du CNAM Limousin, permettant de renforcer le pôle de formation universitaire de Guéret et s'adressant à des personnels pour conforter leur expertise dans le domaine du management social et culturel, deux secteurs d'activités très présents dans nos territoires.

Cette formation, de niveau Master, (diplôme universitaire et professionnel homologué au niveau 1) sera dispensée dans l'immeuble de l'IUFM de Guéret sur deux années, à raison d'une semaine de cours et de stages tous les deux mois. Elle vise tout particulièrement les responsables d'associations, les cadres des établissements publics, des collectivités territoriales et locales et l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire.

Cette formation pourrait voir le jour dès janvier 2013. Elle bénéficiera de financements publics - notamment le Conseil Général et le Conseil Régional - et contribuera à renforcer le pôle universitaire départemental de Guéret.

INFO+ : POUR TOUT RENSEIGNEMENT, ADRESSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTANT UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION À CREUSE@CNAM-LIMOUSIN.FR

le Savez-vous ?



Anne-Laure Le Joliff réalise des reportages et des émissions en studio sur de nombreux sujets contribuant à diffuser de l'information de proximité. Des tranches utiles entre les émissions thématiques qui font l'identité de RPG.

ONDES

RPG, l'autre radio

Le paysage radiophonique creusois est riche. Parmi toutes ces antennes, RPG fait son bout de chemin sur 96.5 FM et va bientôt fêter ses cinq ans d'existence.

Des passionnés de l'associatif et du radiophonique. Ils ne pouvaient que se retrouver dans une radio associative, ils l'ont fait. « Ils », c'est une bande (FM, bien sûr) qui se retrouve dans une rotonde en verre, au cœur de Guéret, qui abrita jadis l'office de tourisme et émet aujourd'hui 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

RPG, pour Radio Pays de Guéret, a débarqué dans le paysage radiophonique en novembre 2007. Tout doucement, avec quelques sons, puis ses premiers programmes parlés en mars 2008. Aujourd'hui, c'est une trentaine d'émissions que l'équipe, en majorité des bénévoles, propose à ses 10.000 auditeurs réguliers. RPG est une radio du GRAL, le Groupement des Radios Associatives du Limousin. Mais RPG, ce n'est pas qu'une radio. C'est aussi une certaine idée du partage : elle organise des ateliers radiophoniques pour les jeunes, des animations musicales, des concerts.

A bientôt 5 ans et tout l'avenir devant elle, « l'autre radio » comme dit son slogan, prépare activement cet anniversaire et devrait proposer de belles surprises pour cet automne.

En attendant, on peut suivre ses aventures sur 96.5 FM ou sur internet : <http://radiopaysdegueret.fr>



DEVENEZ AMBASSADEUR DE LA CREUSE !

La saison touristique approche à grands pas. C'est le moment pour se lancer dans une nouvelle carrière : devenir ambassadeur de la Creuse. Plus modestement : faire partager sa passion du département avec famille et amis venus faire le plein de bon air et d'authenticité.

L'outil indispensable, c'est la Carte Luciole éditée par l'ADRT 23 (agence de développement et de réservation touristiques de la Creuse). La Carte Luciole permet à son détenteur d'accéder gratuitement aux sites partenaires s'il est accompagné de deux personnes acquittant le droit d'entrée normal. Parmi les sites partenaires, il y a le Parc aux loups, le Labyrinthe Géant, le Scénovision, le Cirque Valdi, l'Ecomusée de la Tuilerie de Pouligny, etc. De nouveaux partenaires sont arrivés cette année : le village de Masgot, Beaupré Autruches, la ferme équestre de Janaillat. Demandez votre Carte Luciole et accompagnez gratuitement vos amis ou votre famille dans les sites touristiques creusois. Soyez des hôtes privilégiés et faites découvrir vos coups de cœur. Et rejoignez un vaste club : la Creuse compte déjà pas moins de 4000 ambassadeurs !

La Carte Luciole est gratuite sur simple demande au 05 55 51 93 23 ou en ligne sur <http://www.tourismecreuse.com/La-Carte-Luciole.html>



Gaëlle règne sur la série L : 86 mètres linéaires au cœur du magasin des Archives Départementales.

UN AGENT – UN MÉTIER

Gaëlle, agent du patrimoine

Aux Archives Départementales de la Creuse, les documents sont inventoriés, classés et rangés pour les préserver de l'outrage du temps et les mettre à la disposition des lecteurs.

SILENCE feutré, ambiance studieuse, ballet des habitués dans la salle de lecture. Les Archives Départementales traînent une image un peu poussiéreuse. Gaëlle, qui consacre une grande part de son temps aux archives révolutionnaires, ne dément pas : la blouse et les gants sont souvent de rigueur pour manipuler des actes anciens, fragiles, parfois recouverts de poussière ou de moisissures. Alors qu'elle hésite, à l'issue de ses études en histoire, entre une carrière en bibliothèque et un service archivistique, son recrutement en 2000 comme agent du patrimoine au sein des Archives Départementales de la Creuse, est finalement un heureux hasard pour cette mordue du classement.

CLASSER ET COMMUNIQUER

Les Archives Départementales ont été créées en 1796, pour sauvegarder les documents confisqués aux particuliers, aux administrations civiles et religieuses. Par extension, elles sont devenues ensuite le lieu privilégié de conservation des archives publiques de tout le département. Cette mission est essentielle, mais Gaëlle assure également, comme ses collègues, la communication des documents au public. Et dans la salle de lecture, au fil des années, elle voit évoluer les demandes et les questions.

Les généalogistes restent les plus nombreux à fréquenter les lieux, en véritables enquêteurs de leurs origines familiales. A contrario, elle déplore la venue trop rare de chercheurs ou de thésards... Surtout, elle remarque une véritable hausse des consultations des actes notariés pour résoudre des problèmes de mitoyenneté ou de servitude. Mais ce qui la fait vibrer, c'est le classement : « C'est magique de se dire que la dernière personne qui a pu toucher ce manuscrit en était peut-être l'auteur ! »

Quand en 2004, on lui confie la série L qui regroupe les archives révolutionnaires, elle est fière de cette responsabilité, même si elle est consciente que cela nécessitera plusieurs années de travail, un plan de classement rigoureux et un tri scrupuleux. Sa récompense ? Le plaisir de la découverte et de se confronter à l'histoire de notre territoire. Les actes des tribunaux criminels, par exemple, sont éloquentes sur l'ambiance d'une époque... et attestent ainsi qu'à une certaine époque, il ne faisait vraiment pas bon couper du bois chez le voisin ! Les cahiers de doléance des communes retracent les attitudes contradictoires face au pouvoir en ces périodes troublées. Mais, parfois l'émotion est au rendez-vous, quand elle croise le chemin de quelques documents exceptionnels, comme le registre de création du Département. ■

Des grands projets pour la Creuse

Si le Conseil Général agit prioritairement dans le cadre de ses compétences obligatoires – social, routes départementales, transports, éducation – il est un acteur majeur de l'aménagement du territoire, soit par ses initiatives propres, soit en soutenant celles des pays, communautés de communes ou syndicats mixtes.

Ce dossier est l'occasion d'approcher les « projets structurants » qui sont actuellement en gestation sur le territoire départemental, projets soutenus par le Conseil Général ou de son initiative ; regard également sur les « projets stratégiques » du Département, ceux à travers lesquels il s'applique à optimiser son action.

La volonté d'innover

Par son implication dans les « projets structurants » du département, le Conseil Général ne se contente pas d'aménager. Il s'efforce de porter – ou d'appuyer – des projets innovants, pour faire de la Creuse un territoire attractif.

HUIT projets structurants et autant de pistes vers la Creuse de demain. Qu'il en soit le porteur ou qu'il assure le pilotage technique au bénéfice de syndicats mixtes qui ne sont pas en mesure de le faire seuls, le Conseil Général n'agit évidemment pas seul. Tous ces projets nécessitent un travail préalable conséquent en partenariat avec les services de l'Etat, pour les différentes autorisations nécessaires (permis de construire, etc.) mais aussi pour la recherche de financements complémentaires (Europe, Etat, Région, privés). Ces « projets structurants » représentent, en effet, un montant global d'investissement de près de 50M€.

POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Dans toutes ces opérations, en tout cas, le Département marque sa volonté de développer des projets innovants visant à renforcer l'attractivité de la Creuse, notamment pour accueillir de nouvelles populations mais aussi pour conforter le tissu social et économique local. Le Conseil Général, par exemple, est résolu à s'affirmer comme un écodépartement, s'inscrivant d'une certaine façon dans la lignée des femmes et des hommes qui ont toujours su préserver ce territoire et ses paysages. Quand il soutient le projet du groupe Armorgreen de créer une centrale photovoltaïque sur l'aérodrome de Lépaud, quand il porte lui-même le projet de la Maison de la Réserve de l'Etang des Landes, quand il se veut exemplaire en matière d'éco-réhabilitation (Maison de la Réserve encore, mais aussi logements passerelles de Chambonchard), le Département émet un message simple : ici, notre priorité est la qualité de la vie.

De la même manière, la Creuse dit sa volonté d'être attractive à travers les projets de développement de la Vallée des Peintres et de la Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé. En effet, s'appuyant à la fois sur des savoir-faire et des paysages qui ont fait sa notoriété dans les milieux culturels, le Département

développe l'idée de deux portes d'entrée touristiques de son territoire, confortant indirectement une économie du tourisme qui s'est nettement développée ces dix dernières années sous l'impulsion des aides départementales à la création d'hébergements de qualité. C'est toujours à ce même message de l'attractivité d'un territoire que l'on peut associer un projet comme celui du déploiement d'une solution domotique permettant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. S'il soutient les projets d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, le Conseil Général croit dans la philosophie de la loi sur l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), qui vise à favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible parce que vivre chez soi, dans « sa » maison, est un facteur de bien-être. Il s'est donc très tôt tourné vers une solution innovante : l'adaptation des technologies de la domotique, initialement tournées vers une clientèle huppée, à la problématique de la sécurité et du confort des personnes en perte d'autonomie. Aujourd'hui, ce programme est en cours de déploiement et il est observé par de nombreuses régions ou pays qui mesurent bien que les solutions explorées aujourd'hui dans la Creuse concerneront bientôt la France et l'Europe, vieillissement de la population oblige. Enfin, soucieux de ne manquer aucun des trains de la modernité, le Conseil Général avait déjà pris une part importante dans le Syndicat mixte Dorsal, sans lequel le déploiement de l'Internet à haut débit n'aurait sans doute pas été aussi rapide dans notre département. L'objectif est aujourd'hui atteint mais les enjeux sont sans cesse renouvelés, dans le domaine des technologies de la communication. Avec la réflexion actuellement en cours du SDAN (schéma directeur territorial d'aménagement numérique), c'est désormais du très haut débit qu'il s'agit. Le Conseil Général entend bien être un acteur important de cette réflexion, afin de renforcer l'attractivité de la Creuse et ainsi convaincre des porteurs de projets que des initiatives peuvent y être développées avec succès. ■



Site de Féniers

L'ancien poste de transmission de l'Armée de Terre situé sur la commune de Féniers a été déclassé au milieu des années 90. Aujourd'hui propriété des collectivités locales (Communauté de Communes des

Sources de la Creuse), il fait l'objet d'initiatives conjointes de l'Etat (Préfecture de la Creuse) et du Conseil Général dans le cadre du plan de restructuration militaire du camp de La Courtine, en vue d'en faire le lieu d'accueil d'activités nouvelles pour lesquelles ses caractéristiques – isolement, sécurité – constituent des atouts.

Au cœur d'une zone de 14 hectares, dont 5 hectares hautement sécurisés, ce bâtiment sur 2 niveaux de 850 m² est raccordé en fibre optique au réseau régional haut débit. A proximité, 6,5 hectares sont réservés à l'implantation d'une ferme solaire d'une puissance de 3,5 mégawatts, permettant d'envisager le recours à une énergie nouvelle et renouvelable.

La première piste pour la réaffectation du site de Féniers – il en existe d'autres – concerne la création d'un Data Center, c'est-à-dire un centre de données informatiques. Le projet a déjà retenu l'attention d'industriels de premier plan – Legrand, Areva – qui seraient prêts à y stocker leurs données informatiques. Il convient désormais de trouver un opérateur spécialisé pouvant s'impliquer dans un projet estimé à 8M€.



Logements passerelles de Chambonchard

Le Conseil Général conduit, dans le cadre d'une expérimentation de la Région à l'échelle du Massif Central, un projet original d'écoville de réhabilitation de trois logements dont il

est propriétaire dans le village de Chambonchard, depuis l'abandon du projet de barrage par l'établissement public Loire. L'objectif du Département est de réaliser une réhabilitation labellisée Minergie®, ce qui serait une première en Limousin.

Le principe de ce nouveau service pour accueillir des actifs en Limousin est de proposer à des porteurs de projets de venir séjourner pour mûrir leur projet avec les partenaires locaux et se rendre compte des réalités du territoire. La durée du séjour est de 2 ans maximum, dans un logement meublé qui peut être une chambre ou un appartement pour loger la famille. Les locaux communs sont constitués d'une laverie, d'une chaufferie et d'une salle de travail ; 4 porteurs de projets peuvent être accueillis simultanément. Les travaux d'aménagement ont commencé, pour une livraison entre fin 2012 et début 2013. Le projet s'élève à 600.000 €.



Déploiement des packs domotiques

Le déploiement d'une offre de services domotiques pour le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie est un projet du Conseil Général, qui s'inscrit

dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Domotique et Santé que conduit la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury. Le Département avait, en effet, conduit une expérimentation en 2009-2010, en partenariat avec plusieurs industriels (Legrand, France Télécom notamment), en direction d'une dizaine de foyers, afin de tester des solutions techniques. Certaines ont été retenues, d'autres non, mais aujourd'hui un « pack domotique » est disponible sur le marché creusois.

Commercialisé par Domo Creuse Assistance, ce pack propose des solutions telles que des détecteurs de gaz et de fumées ou des chemins lumineux s'éclairant automatiquement lorsque la personne se lève la nuit. Ces solutions sont couplées avec un système de téléassistance fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le Conseil Général intervient pour effectuer un diagnostic électrique du logement et aide les personnes dans leur projet d'installation de ce dispositif. Démarré l'an dernier, le déploiement des packs domotiques est actuellement en phase de croissance. Son objectif est d'atteindre 2000 foyers équipés en 2014. Le budget global de l'opération est de 3,5 M€.



Maison de la Réserve de l'Etang des Landes

Le Conseil Général est propriétaire de l'Etang des Landes et également gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale, en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels du

Limousin, opérateur scientifique. A ce titre, il fournit les moyens financiers permettant de conduire le plan de gestion et de protection des espèces rares qu'abrite le site, mais il porte également les projets d'aménagement qui le confortent dans sa mission d'éducation à l'environnement. Après avoir réalisé les cheminements et observatoires qui permettent de découvrir les richesses de l'Etang des Landes, il conduit actuellement le programme qui doit aboutir, à l'horizon 2013, à l'ouverture d'une Maison de la Réserve.

Ce projet est conduit dans le respect de la richesse et de la fragilité du site. Il vise la création d'un lieu d'accueil et d'information des visiteurs, via l'écoville de réhabilitation de l'actuelle « garderie » (maison près de la digue). Sont également prévus un espace de stationnement « intégré » et la création d'espaces nécessaires à la vie de l'équipe scientifique dans la grange (cuisine, vestiaires, stockage de matériels). Ce projet est évalué à 1,2 M€ ; il faut ajouter le coût de la rénovation de la route d'accès jusqu'au parking.



Développement de la Vallée des Peintres

Les ruines de la citadelle de Crozant constituent le cœur de la Vallée des Peintres, entre Creuse et Indre. Reconnu au niveau régional, le site a d'abord bénéficié d'importants financements (Europe, Etat, Région et Département) permettant la cristallisation des ruines, entre 2004 et 2008. Après la fin de la maîtrise d'ouvrage Etat, le Conseil Général a agi pour la création d'un Syndicat Mixte susceptible de porter le projet de valorisation du site, ce que la seule commune de Crozant n'aurait pas pu faire.

La création de ce syndicat mixte marque l'appui total du Département aux acteurs locaux et en particulier les communes. Il prend le relais de la commune au moment où les investissements vont devenir les plus lourds. Un programme de travaux de plus de 1 M€ HT a été engagé sur 3 ans depuis 2010. Il concerne la cristallisation du donjon carré et de la tour en fer à cheval (achèvement prévu pour l'été 2012).

Parallèlement, tout un travail de valorisation du site a été initié pour le conforter dans sa fonction de porte d'entrée touristique du département. Le Conseil Général s'est également rapproché de l'Indre, et ce faisant a rapproché les régions Limousin et Centre, afin que chaque territoire coordonne ses actions de communication autour du concept de Vallée des Peintres. Dès 2013, itinéraires d'expositions, centre d'interprétation de l'école de Crozant et université des paysages viendront donner corps à cette volonté désormais partagée.



Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé

Le Conseil Général est membre – avec la Région, la Communauté de Communes d'Aubusson-Felletin – du Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé qui a été créée en janvier 2010. L'Etat, les établissements consulaires et les représentants des manufactures et ateliers y sont associés. S'appuyant sur l'inscription par l'UNESCO de la tapisserie d'Aubusson au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, le projet de Cité a pour objectifs : la mise en valeur d'un grand patrimoine de la France ; la transmission d'un savoir-faire d'exception, avec la formation de jeunes professionnels ; l'excellence artistique visant à réinscrire la tapisserie d'Aubusson dans les circuits de l'art contemporain ; la sensibilisation des prescripteurs et le rayonnement international de la « marque Aubusson ».

Ces objectifs s'appuient sur l'actuel Musée, enrichi d'un nouveau projet scientifique et culturel, et l'aménagement d'une structure de développement, de formation, d'accompagnement des professionnels, de mobilisation de ressources créatives dans le domaine de la tapisserie et de l'art tissé, de promotion-communication, dans l'ancien site de l'ENAD. Le coût du projet est de 7,7 M€ HT, avec pour horizon une ouverture au printemps 2015.

Centrale photovoltaïque de Lépaud

Particulièrement attentif à tout ce qui touche aux énergies renouvelables, le Conseil Général a pris une part importante dans le projet de centrale photovoltaïque initié par le Syndicat mixte de l'aérodrome de Montluçon-Guéret (Lépaud), dont il est membre. En 2011, le Syndicat a lancé un appel d'offres qui a vu la candidature de la société Armorgreen être retenue.

Le projet consiste en l'installation d'un parc de panneaux solaires sur une surface de 18 hectares, qui permettra à la plate-forme aérienne de poursuivre ses activités habituelles. Pour un investissement de 16,9 M€, la société s'engage pour un contrat de location du site d'une durée de 20 ans. Cette centrale photovoltaïque devrait produire 8,7 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'une ville de 6.000 habitants... en sachant que la population de la Communauté de Communes d'Evaux-Chambon compte juste un peu plus de 5.700 habitants.

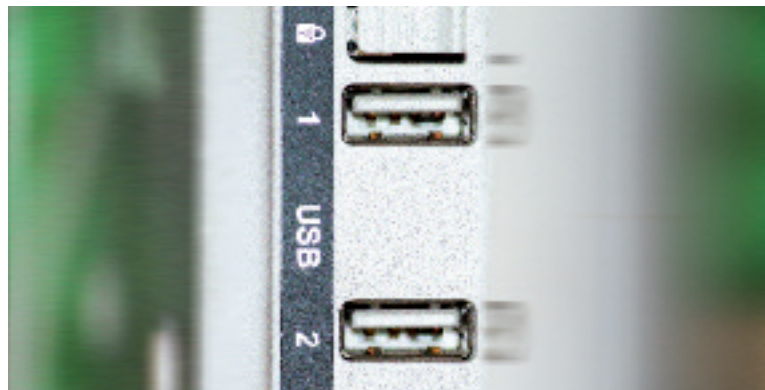
Cette centrale photovoltaïque, qui devrait être opérationnelle dans les prochains mois, viendra s'ajouter à celle déjà construite de Bonnat, pour laquelle le Conseil Général a joué un rôle de conseil important, et la Creuse sera alors un des départements en pointe dans ce secteur. En pointe mais avec encore de véritables marges de manœuvre : en effet, situé dans une zone dotée d'un bon ensoleillement (environ 2.000 heures par an, autant qu'une grande partie du sud-ouest, comme quoi certaines idées reçues peuvent être battues en brèche), notre département fait partie d'une des régions les moins équipées en parcs solaires.

Aménagement numérique du territoire

En réponse à l'appel que le Gouvernement leur avait lancé en août 2010, les opérateurs privés ont manifesté leur intention d'engager, d'ici 5 ans, les déploiements de réseaux à très haut débit sur 3.400 communes regroupant 57% des foyers français. Parallèlement, et afin de favoriser le déploiement du très haut débit au-delà des investissements de ces opérateurs, l'Etat a décidé de mobiliser 900 millions d'euros du Fonds national pour la Société Numérique (FSN), afin de cofinancer une première phase, d'une durée de 4 ou 5 ans, de réalisation des réseaux d'initiative publique s'inscrivant en complémentarité des déploiements d'initiative privée. Les investissements éligibles devront nécessairement s'insérer dans un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

C'est à l'élaboration de ce SDAN, piloté par le Conseil Régional et le SGAR (secrétariat général aux affaires régionales - Préfecture du Limousin), que contribue le Conseil Général. Cette réflexion vise à prendre le relais de ce qui a été fait avec Dorsal pour le déploiement du haut débit, en faisant passer notre région dans l'ère du très haut débit. Le scénario pour la Creuse vise le raccordement de 100% du bâti dans un délai pouvant varier de 15 à 20 ans. Cette échéance pourra être adaptée au regard des capacités financières de la collectivité, mais aussi conditionnée par la mobilisation de l'ensemble des partenaires pressentis : Europe, Etat, Région, Communautés de Communes et la participation des opérateurs spécialisés du secteur.

L'objectif est d'axer ce raccordement sur la fibre optique. Différentes initiatives parlementaires visent à introduire l'idée d'une péréquation entre les territoires intéressants les opérateurs et ceux qu'ils jugent moins rentables. L'année 2012 sera une année décisive, dont la fibre optique est l'enjeu : c'est la seule technologie capable de permettre de s'affranchir des distances, notamment en zones rurales où l'habitat est dispersé ce qui la rend plus pertinente qu'en zone urbaine. Ce support de transmission offre par ailleurs une pérennité bien plus importante que la paire de cuivre sans réelle limitation de débit (en l'état actuel de la technologie, 1000 fois supérieur à l'ADSL à 20Mbps).



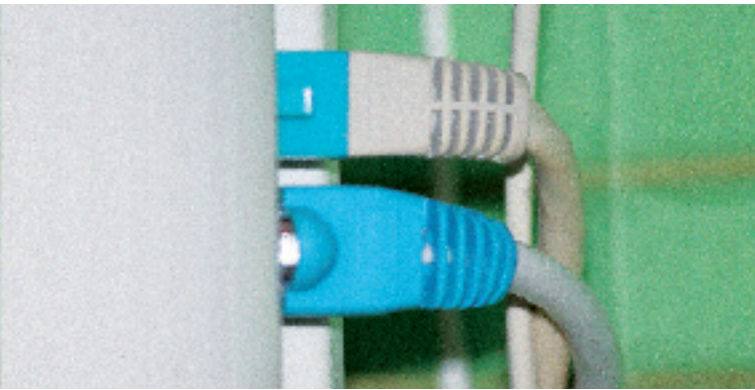
Le souci de s'orga

Le Conseil Général développe aussi ses appellations, il y a le souci de s'organiser au service des Creusois, mais aussi pour à la conduite des « projets structurants ».

PETIT à petit, elles font leur nid un peu partout sur l'espace départemental. Elles, ce sont les Maisons du Département. Ces structures réunissent, au cœur d'un territoire donné, tous les services déconcentrés du Conseil Général : les UTAS (unités territoriales d'action sociale) et les UTT (unités territoriales techniques). L'exemple le plus connu est la Maison du Département d'Auzances ; normal, elle a été construite de toutes pièces et réunit désormais des services précieux pour les habitants d'un secteur isolé du département, d'autant plus que de nombreux services publics n'hésitent plus à y tenir leurs permanences.

AGENDA 21 : BIENTÔT LA CONCERTATION

Bien sûr, entre le poids des habitudes et la difficulté à mener un programme immobilier pertinent, il n'y a pas partout cette unité de lieu. Mais le Conseil Général y travaille. Ainsi, la Maison du Département de Bourganeuf devrait investir l'ancienne gare, après d'importants travaux, d'ici 2014. En 2015, il est question de La Souterraine. Avant sera réalisé Aubusson (2013). Un gros programme immobilier qui ne concerne pas que les services déconcentrés. En effet, une étude vient d'être lancée concernant les implantations des services à Guéret, implantations trop nombreuses qui nécessitent d'imaginer des regroupements, pour une meilleure visibilité des services du Conseil Général et une plus grande efficacité. L'heure n'est pas aux folies et le rêve d'un hôtel du Département flambant neuf est passé ; en revanche,



niser

« projets stratégiques ». Sous cette pour être mieux présent sur le territoire contribuer encore plus efficacement

L'imposant bâtiment de l'avenue Pierre Leroux abrite déjà de nombreux services et pourrait en accueillir d'autres à l'avenir.

Parallèlement à l'immobilier, le Conseil Général travaille aussi sur les méthodes. Gros chantier à venir : le lancement d'un Agenda 21. Puisque cette notion est parfois mal connue, autant la préciser d'emblée : il faut entendre « agenda » dans sa signification anglo-saxonne, un agenda est un programme. C'est un programme d'actions qui représente une nouvelle manière de penser l'administration départementale et ses politiques, dans leurs dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales. Et avec un fil rouge : le développement durable. Un tel projet nécessite une large participation de la population et le Conseil Général lancera des réunions de concertation dès cet automne, pour alimenter l'élaboration de ce plan d'actions. Passons un peu plus vite sur un certain nombre de chantiers – modernisation de certains services informatiques, réflexion sur le management – parce qu'ils concernent plus, en apparence, la vie interne de la collectivité ; en apparence seulement, car ils ne seront pas sans conséquences sur le service rendu à la population. Notons quand même la réorganisation de certains services, bientôt réunis sous l'appellation d'Agence technique départementale. Il s'agira de rendre plus lisibles toutes les interventions – et elles sont nombreuses, de la lecture publique à l'assainissement ! – que les services du Conseil Général réalisent en apportant leur concours technique à des communes qui, sans cela, ne pourraient mener leurs projets à terme. ■

Axes Nord-Sud et Est-Ouest

L'axe Nord-Sud (Boussac, Gouzon, Chénéraillles, Aubusson, Felletin, La Courtine) et l'axe Est-Ouest (RD941, l'ancienne RN141) sont les deux axes structurants de la voirie départementale. Comme ils s'inscrivent également dans des continuités régionales, ils émarginent à un important programme de travaux, le PRIR (programme routier d'intérêt régional), qui voit le Conseil Régional venir abonder les investissements du Conseil Général. Cela fait maintenant une quinzaine d'années que les deux collectivités avancent ainsi la main dans la main, à coups de conventions ; et de financements, bien sûr. Les chantiers se sont singulièrement accélérés ces dernières années. C'est ainsi que toute la partie sud de l'axe Nord-Sud (Felletin-La Courtine) est aujourd'hui achevée, avec une route élargie et mise hors-gel, avec des contournements qui concourent à fluidifier le trafic tout en garantissant une meilleure sécurité (Croze, notamment). Actuellement, c'est sur le secteur compris entre Chénéraillles et Gouzon que les choses évoluent sensiblement : les travaux viennent de démarrer entre « La Ville du Bois » (Saint-Chabrais) et Gouzon, sur la RD997, et devraient permettre de rattraper la RN145 d'ici cet automne (3,1 M€) ; dans la foulée démarrera le chantier de la RD990 entre Létrieix et Chénéraillles (1,7M€). Au bout de ces deux chantiers, c'est la totalité de la partie nord de l'axe qui sera réalisée jusqu'à Aubusson.

Ainsi, il ne manquera plus que l'aménagement à venir entre La Clide (Moutier-Rozeille) et La Seiglière (Aubusson) ; un gros morceau (5,1 M€) qui pourrait être entamé d'ici la fin 2013.

Ce secteur croise la RD941, pour laquelle le Département a pris le relais de l'Etat depuis les dernières lois de décentralisation. On a déjà vu des travaux très importants à la sortie Est de la Creuse. D'autres sont prévus dès cette année (créneau de dépassement entre Pont-du-Cheix et le carrefour avec la RD38a, sur la commune de Saint-Avit-de-Tardes) ou dès l'année prochaine (autre créneau de dépassement entre Quioudeniex et Sidoux, communes de Néoux et Saint-Avit-de-Tardes).

Afin de permettre la réalisation de la totalité du programme initialement envisagé, les services de la Région et du Département se sont récemment rencontrés et ont examiné les conditions dans lesquelles la convention d'application du PRIR pourra être rallongée de deux ans.

Les grands projets

Les projets structurants

- Site de Féniers : recherche d'un investisseur pour investissement privé, subvention Conseil Général.

- Logements passerelles de Chambonchard : accueil de 4 porteurs de projets dans les logements rénovés aux normes Minergie – Projet Conseil Général, financements Etat, Région, ADEME – 600.000 € – Objectif fin 2012.



- Packs domotiques : déploiement de services domotiques pour le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie – En cours – Projet Conseil Général, financements Europe, Etat, Région, fonds privés – 3,5 M€ – Objectif 2000 packs en fonctionnement en 2014.

- Maison de la Réserve de l'Etang des Landes : aménagement du site pour l'accueil du public – Projet Conseil Général, financements Europe, Etat, Région.

- Vallée des Peintres : projet de développement autour d'une porte d'entrée touristique – Projet inter-régional, financements Europe, Etat, Régions Centre et Limousin, Départements Indre et Creuse, communes, syndicats mixtes, offices de tourisme – 5 M€ de pistes d'action sur 3 ans.

- Cité internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé d'Aubusson : programmation culturelle, favoriser la création, rénover et étendre les structures d'accueil – Projet du Syndicat Mixte de la Tapisserie d'Aubusson, financements Europe, Etat, Région, Conseil Général, Communauté de Communes Aubusson-Felletin, commune d'Aubusson – 7 M€ – Objectif 2014.

- Centrale photovoltaïque de Lépaud : offrir de nouvelles retombées économiques à partir de la production d'électricité verte – Projet privé (SARL Ker Lépaud), financements privés – 18 M€ – Objectif 2012.



- Aménagement numérique du territoire : développement du haut débit (réalisé) et élaboration du SDAN (schéma directeur d'aménagement numérique) pour le développement du très haut débit – Porteur Syndicat mixte DORSAL, financements Europe, Etat, Région, Départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze – 85 M€ sur 20 ans (démarré en 2002).



s du Département

Les projets stratégiques



- Maisons du Département : regroupement des UTAS et des UTT du

Conseil Général pour un meilleur service à la population : Aubusson (objectif 2013), Auzances (réalisé), Bourgueuf (objectif 2014), La Souterraine (objectif 2015) – Projet et financement Conseil Général.



- Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : axe Nord-Sud Creuse (RD997,

990 et 982) et Est-Ouest Creuse (RD941) – Programmes pluriannuels Conseil Général, cofinancement Région.



MOSAÏQUE 23

A Mosaïque 23, des professionnels accueillent et accompagnent l'enfant et ses parents dans leurs retrouvailles.

Un nouveau lieu dans l'intérêt de l'enfant

L'ouverture récente, dans notre département, de Mosaïque 23, un lieu destiné à la rencontre entre parents et enfants, est une chance pour renouer ou poursuivre des relations familiales, en cas de séparation, de divorce ou de rupture de liens.

La Convention internationale des droits de l'enfant rappelle, dans son article 9, qu'un enfant, pour se construire, a besoin de ses deux parents et qu'il a le droit d'avoir accès à chacun d'entre eux. Or, en cas de séparation, la rupture du lien conjugal peut menacer et affecter le lien parental. Lorsqu'on ne se supporte plus, il peut être compliqué de continuer à s'entendre sur l'essentiel : le bien-être et l'équilibre de son enfant.

UN LIEU NEUTRE POUR SE RENCONTRER

Le Conseil Général et l'Association Educative Creusoise de la Jeunesse et la Famille (AECJF), tous deux acteurs majeurs de la protection de l'enfance, ont pu constater à maintes reprises les difficultés concrètes rencontrées par les parents lors de l'éclatement de la cellule familiale. Les désaccords et dissensions peuvent sembler insurmontables. Comment continuer à assurer son rôle dans des conditions satisfaisantes et apaisées, notamment pour le parent qui n'obtient pas la garde de son (ou ses) enfant(s) ? Comment exercer son droit de visite ?

Pour accompagner ces parents, le Conseil Général de la Creuse propose un espace de rencontre destiné à préserver et maintenir, voire recréer, la relation avec son enfant. Inscrit dans le Schéma départemental Enfance-Famille-Jeunesse 2010-2013, ce dispositif

baptisé Mosaïque 23 a pour objectif d'apaiser bon nombre de situations douloureuses et d'être un véritable outil de soutien à la parentalité. A ce titre, il bénéficie de l'appui de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole, de la Préfecture de la Creuse et de la Cour d'appel de Limoges.

Mosaïque 23 est avant tout destiné aux parents qui sont conscients de la nécessité de préserver leur enfant et qui en expriment le besoin. En se rendant dans ce lieu neutre, ils font preuve d'un réel signe d'ouverture : malgré les différends, cette première étape est déjà un symbole pour l'enfant puisqu'il s'agit, pour les détenteurs de l'autorité parentale, de pouvoir s'accorder dans son intérêt. Cette parenthèse offerte à l'enfant pour profiter de la présence de son père ou de sa mère, de ses grands-parents ou de sa fratrie est propice à restaurer la confiance, dans une atmosphère sécurisante. Mosaïque 23 répond aussi à la demande du Juge aux Affaires Familiales lorsqu'il ordonne des rencontres en lieu neutre. Toutefois, les parents restent à l'initiative de la réalisation de ces rencontres.

Ce lieu de transition augure la possibilité de revenir, après un cheminement personnel, à des relations sereines, sans lieu de transition et sans intermédiaire, dans un avenir plus ou moins proche. Telle est la vocation de Mosaïque 23 : rassembler autour de l'enfant les pièces éparses de son histoire familiale. ■



TARIFS SOCIAUX DE L'ÉNERGIE : ACCÈS AUTOMATISÉS

Depuis le 8 mars, un lien automatique entre les fichiers de la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie) et les fournisseurs d'énergie est mis en œuvre, afin d'automatiser l'accès aux tarifs sociaux de l'énergie pour les ménages qui peuvent y prétendre : le TPN (tarif de première nécessité) pour l'électricité, le TSS (tarif spécial de solidarité) pour le gaz. Ces tarifs peuvent correspondre à des réductions allant jusqu'à 88 € par an pour l'électricité et 142 € par an pour le gaz.

Les ménages dont le quotient social est inférieur ou égal à celui ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ont droit à ces tarifs sociaux.

Normalement, tous les ménages concernés ont reçu une ou des attestation(s) à remplir et à renvoyer au moyen d'une enveloppe T qui était jointe à cette attestation. Afin qu'aucune personne ayant droit à ces aides ne passe à côté, deux numéros verts (appels gratuits) ont été mis en place par EDF : pour l'électricité le 0800 333 123, pour le gaz le 0800 833 124.

Les services sociaux du Conseil Général peuvent aussi vous renseigner sur vos droits en la matière. Prendre contact avec l'UTAS (unité territoriale d'action sociale) la plus proche de chez vous : à Aubusson (05 55 67 72 00), Auzances (05 55 83 70 00), Bourganeuf (05 55 54 01 30), Boussac (05 55 82 07 00), Guéret (05 44 30 25 40) et La Souterraine (05 55 63 93 00).

MOSAÏQUE 23 EN BREF

Mosaïque 23 est situé en plein centre-ville de Guéret. Derrière une façade discrète, cet espace s'apparente à un appartement : il comprend une cuisine et trois salles de rencontres aménagées de manière chaleureuse, avec du mobilier coloré et des jeux pour les enfants. Tout est fait pour que chacun s'y sente bien, qu'il s'agisse de passer ici une demi-heure ou une demi-journée, pour faciliter l'échange et permettre que la rencontre ait lieu dans de bonnes conditions pour l'enfant.

L'Association Educative Creusoise de la Jeunesse et la Famille (AECJF), dont le travail en matière de protection de l'enfance et auprès du Juge des enfants est bien connu, gère le lieu : une coordinatrice est chargée de l'orientation et du recensement des demandes, tandis qu'une psychologue et une assistante sociale sont chargées de l'accueil des familles.

L'accès à ce lieu neutre est gratuit, mais sur rendez-vous. Un entretien préalable, obligatoire, détermine les objectifs et les modalités des rencontres des bénéficiaires d'un droit de visite (parents ou grands-parents). Une évaluation de la situation est ensuite prévue au bout de quelques rencontres et permet de mesurer l'évolution des besoins de chacun.

Le Conseil Général finance cette expérimentation à hauteur de 50.000€ par an, pendant trois ans. La CAF, la MSA, la Cour d'Appel de Limoges, la Préfecture de la Creuse, mais aussi des partenaires privés comme la fondation Caisse d'Epargne, apportent des financements complémentaires au projet.

CONTACT :

MOSAÏQUE 23 - 6 AVENUE LOUIS LAROCHE 23000 GUÉRET

TÉL. 05 55 80 39 84 - COURRIEL : MOSAIQUE23.LIEUNEUTRE@ORANGE.FR

OUVERTURE EN JOURNÉE CONTINUE LES MERCREDIS (9H30-17H30) ET SAMEDIS (9H30-17H00), ET SUR RENDEZ-VOUS.



Conseils avisés de Gérard, apiculteur sur la Réserve de l'Étang des Landes, pour assembler une ruche.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Les élus juniors se mettent au vert

Biodiversité et prévention des déchets... Les questions environnementales sont au centre des projets des élus du Conseil Général des Jeunes.

DÉPUIS leur installation en novembre, nos élus jeunes n'ont pas chômé. Une fois choisie leur commission d'affectation – Education-Culture-Sports, Solidarités ou Environnement – ils se sont réunis plusieurs fois pendant l'hiver pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets. Cette année plus encore, le développement durable est au cœur des préoccupations de tous nos jeunes conseillers.

DU GASPILLAGE AU BUTINAGE

Ainsi, les collégiens de la Commission Education-Culture-Sports ont été sensibilisés à la prévention des déchets, avec comme objectif la réalisation d'une charte dont ils pourraient se faire les ambassadeurs dans leurs établissements scolaires respectifs. Désirant aller plus loin qu'une déclaration d'intention, les élus ont souhaité que les Rencontres sportives inter-collèges, cette manifestation sportive qu'ils reconduisent chaque année, soient exemplaires, avec un tri des déchets, un goûter sans emballage avec des produits locaux et de saison, des gobelets réutilisables, etc. Afin de mûrir leur prise de conscience par des expériences concrètes, les adolescents ont notamment visité la ressourcerie Recyclabulle, située à Guéret. L'entrepôt regorge d'objets hétéroclites, d'appareils en tout genre, de matériel informatique ou de puériculture. Quelle ne fut pas leur surprise de réaliser que tous

ces objets en cours de réparation ou proposés à la vente étaient en fait destinés à l'enfouissement ! Quand un objet perd de son utilité ou qu'il est un peu abîmé, la solution de facilité est de le jeter. Il suffirait pourtant de le céder pour lui accorder une seconde vie et diminuer les coûts financiers et environnementaux que génère son traitement comme déchet. Nos jeunes élus l'ont bien compris : la chasse au gaspillage est une urgence, pour que nos poubelles arrêtent de déborder.

Le travail de la commission Environnement est plus bucolique. Après le projet de réhabilitation d'une zone humide, les conseillers en charge de l'environnement s'intéressent cette année à l'abeille, cet insecte essentiel à la pollinisation et à la biodiversité. Les travaux pratiques ont commencé cet hiver par le montage et l'assemblage des ruches qui seront installées à la fin du printemps à l'Hôtel du Département.

Les jeunes élus, un peu maladroits, ont pu à cette occasion prendre une leçon de bricolage auprès de Gérard, apiculteur sur la Réserve de l'Étang des Landes, ou d'Alain, agent du Département impliqué dans le projet. Ils ont ensuite semé, courant mars, des graines de plantes locales mellifères pour assurer l'approvisionnement des insectes par une prairie bien fleurie. Par l'installation de ruches en pleine ville, par cette action symbolique du CG Jeunes, c'est la force de notre lien à la nature que les jeunes élus ont voulu réaffirmer. ■

Et aussi...



L'AGENDA DU CG JEUNES

La cinquième édition des Rencontres sportives inter-collèges aura lieu le **vendredi 25 mai 2012**, au stade Léo Lagrange de Guéret.

La manifestation sera organisée, comme en 2011, avec l'aide du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Creuse.

Le principe de cette journée reste le même, puisqu'il s'agit de découvrir des activités sportives, parfois innovantes ou anciennes, et de s'affronter entre collèges du département, avec fair-play et dans la bonne humeur. Les jeunes élus ont planché sur un slogan pour donner le ton de cette journée qui conjugue sport et développement durable : « Ensemble, respirons fair-play ! »

La Réserve de l'Etang des Landes et le CG Jeunes rendent hommage le **2 juin 2012** (à partir de 14h00) aux abeilles, ces travailleuses de l'ombre qui jouent un rôle essentiel dans la pollinisation. Afin de mieux faire connaître la vie, le comportement et l'utilité de ces insectes, les jeunes élus proposeront et animeront différents ateliers. Comment monter une ruche, quelles plantes sont des amies des abeilles, comment construire un gîte pour les insectes dans son jardin ? A cette occasion, des sachets de graines mellifères seront distribués par les jeunes élus à tous les participants : une petite contribution pour créer un coin de prairie dans son jardin et pour essaimer cette notion de biodiversité !

SOLIDARITÉS EN ACTION

La **Commission Solidarités** poursuit ses actions en faveur des plus démunis et notamment son partenariat avec le Secours populaire. Pour la troisième année consécutive, une journée d'échange entre élus jeunes et enfants qui fréquentent l'aide aux devoirs de l'association est organisée pendant les vacances scolaires. La matinée est consacrée à la confection de boîte à dons. Après un repas pris en commun, une visite au Labyrinthe Géant de Guéret est programmée l'après-midi.

Les jeunes conseillers ont décidé de ne pas en rester là, et de mettre une nouvelle fois la main à la pâte. Ils ont réservé une date et une salle, en juin, à Saint-Vaury, pour proposer à plusieurs familles du Secours populaire un moment convivial et musical. Les membres de la Commission Solidarités se chargent de la réalisation d'un repas qu'ils partageront avec une trentaine de bénéficiaires du Secours populaire.

Enfin, les rencontres intergénérationnelles sont également reconduites. Les Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Boussac et de Bourganeuf accueilleront en mai les spectacles conçus et proposés par les collégiens, avant de se retrouver autour d'un goûter et de jeux de société.



Les élus juniors sont aussi jardiniers : ils ont travaillé la terre et semé des graines de plantes mellifères, pour assurer l'approvisionnement des abeilles.



NUMÉRIQUE

Les enseignants sont les premiers utilisateurs et ambassadeurs de l'ENT Elie.

L'ENT Elie : mon collège en un clic

Avec l'Espace Numérique de Travail Elie, le Conseil Général propose un formidable outil pour rester connecté à la scolarité de son enfant.

Des devoirs à faire ? « Montre-moi ton cahier de textes ! » Quel enfant n'a pas maugréé, sous l'injonction parentale, en sortant ledit cahier de son cartable ? Désormais, cette saynète risque d'appartenir à une autre époque.

En effet, depuis la rentrée 2011, le Ministère de l'Education nationale a rendu obligatoire dans les établissements scolaires l'usage du cahier de textes numérique. Et afin que tous les élèves soient formés aux nouveaux usages numériques, l'Etat préconise l'utilisation des Espaces Numériques de Travail (ENT). Accessible aux professeurs, aux parents, aux élèves mais aussi aux équipes administratives de l'établissement scolaire, l'Espace Numérique de Travail est une plate-forme de communication accessible en ligne. Cet outil permet à l'ensemble de la communauté éducative de partager des informations sur l'élève et sa scolarité, pour mieux communiquer ensemble.

Emboîtant le pas à la Région Limousin, qui propose un Espace Numérique de Travail à tous les lycées, le Conseil Général de la Creuse a rejoint ce programme régional pour équiper l'ensemble des collèges du département. Baptisée Elie, la solution retenue en Limousin est un logiciel libre, conforme aux directives de l'Education Nationale, notamment au Schéma Directeur des Espaces Numériques. L'effort consenti par le Département représente 6€ par élève et par an et s'inscrit dans la lignée des autres dépenses réalisées pour améliorer le parc informatique des collèges ou pour équiper les établissements de Tableaux Blancs Interactifs.

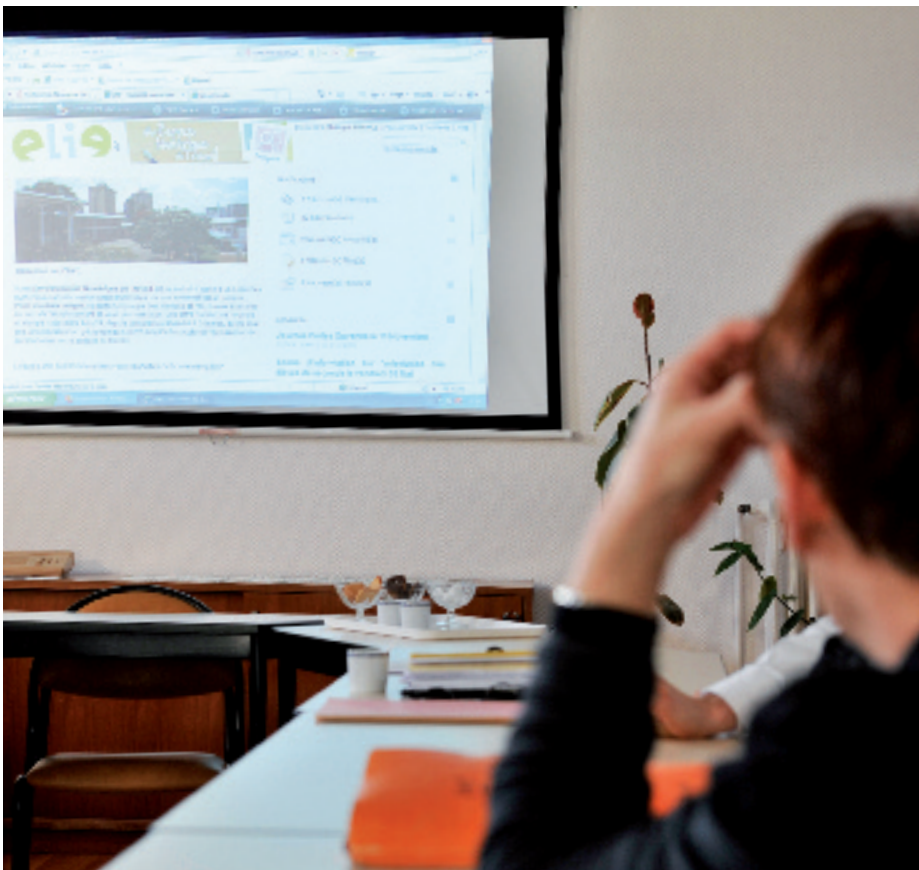
Tous les collèges équipés

Elie est un bouquet de services que chaque établissement adapte, selon ses propres besoins. Le cahier de texte numérique fait bien évidemment partie des fonctionnalités de base. Il est rempli par les enseignants qui y indiquent les contenus du cours, mais aussi les devoirs et les exercices à faire sur les prochaines séances. Parents et élèves peuvent ainsi le consulter à tout moment, de chez eux, d'un lieu public ou même depuis le collège car, comme à Chambon-sur-Voueize, bon nombre de principaux ont prévu un poste informatique en accès libre. La messagerie électronique permet de contacter facilement et rapidement les professeurs, pour obtenir un rendez-vous ou demander des documents en cas d'absence.

D'autres fonctionnalités sont également possibles : les casiers virtuels pour partager des ressources pédagogiques, la mise en ligne régulière des notes et des absences, mais aussi quelques informations administratives comme le menu servi à la cantine, les dates des élections de parents d'élèves, etc.

Elie ne révolutionnera sans doute pas la communication entre parents et adolescents. Mais ce portail informatique est bien une porte ouverte sur la scolarité des collégiens. ■

INFO+ : POUR SE CONNECTER OU POUR RETROUVER TOUTES LES INFOS SUR L'ENT [HTTP://ELIE.LIMOUSIN.FR](http://elie.limousin.fr)



FAIRE PARTIE DU CLUB !

Pour Cécile Bourderionnet, Directrice de l'Éducation, et Alain Roby, référent ENT, les deux chevilles ouvrières au sein du Conseil Général pour l'Espace Numérique de Travail, il était important de créer un temps d'échange entre utilisateurs, quel que soit leur degré d'implication ou de familiarité avec Elie. Ainsi, de manière informelle, un Club Utilisateurs a vu le jour fin 2011 à l'initiative du Département de la Creuse, pour faciliter la prise en main de l'ENT et pour créer une émulation.

Ces rencontres régulières doivent permettre aux nouveaux adeptes d'évoquer leur manière d'utiliser Elie, leurs éventuelles difficultés et de partager des trucs et astuces. Fernand Pays, Principal du collège Martin Nadaud à Guéret, le confirme :

« L'intérêt de ce club, c'est de se filer des combines ! » En effet, pour des utilisateurs occasionnels, peu expérimentés, le moindre grain de sable, la moindre faille est rebutante...

Le Club utilisateurs est un lieu de discussion et d'entraide entre collègues, pour réfléchir ensemble aux bonnes pratiques et pour dédramatiser l'usage de l'ENT.

MISE EN ŒUVRE TOUT EN DOUCEUR

Le déploiement de l'ENT se sera fait tout en douceur, en vagues successives, avant l'objectif prévu pour la rentrée 2012 de couverture des dix-huit collèges creusois. La solution choisie - un logiciel libre que le prestataire adapte - nécessite du temps pour façonner l'outil et l'adapter réellement aux besoins, mais permet une grande souplesse.

Deux **sites pilotes** ont participé à la première phase d'expérimentation en avril 2011 : le Collège Martin Nadaud à Guéret et le collège Jean Zay à Chambon-sur-Voueize. Pionniers de l'ENT en terre creusoise, ils auront contribué à l'amélioration du service apporté, en faisant remonter leurs difficultés d'utilisation.

En septembre 2011, sept autres établissements ont fait connaissance avec Elie ; en avril 2012, d'autres établissements viendront rejoindre les rangs des utilisateurs chevronnés, avant une généralisation du service pour la rentrée de septembre 2012.

Afin de faciliter la prise en main de l'outil et son assimilation, des formations ont été prévues, tant par le Rectorat que par le Département. Sous la houlette du Centre Départemental de Documentation Pédagogique, tous les enseignants bénéficient d'une formation de base pour se familiariser avec l'utilisation d'Elie. Le Conseil Général, quant à lui, prend en charge la formation des administrateurs de l'ENT dans chaque établissement : ce sont des utilisateurs chevronnés, véritables guides et référents pour leurs collègues,

Aujourd'hui, les connexions à l'ENT Elie sont en hausse régulière, avec 15.000 connexions en février 2012. Six établissements sur les neuf collèges dotés enregistrent un taux d'activité supérieur à 75% chez les enseignants et Elie compte 1.777 utilisateurs.



C'est un important chantier d'abattage qui s'est déroulé sur la RD8. Laquelle est encore bordée de nombreux arbres et bénéficiera aussi de nouvelles plantations.

ELAGAGE SUR LA RD8

Un chantier « grandeur nature »

Du Mas d'Artiges à Féniers, la RD8 serpente entre hêtres et résineux. 340 viennent de tomber dans le cadre d'un chantier alliant nécessité de sécurité et valorisation du bois. Un partenariat original, aussi, entre le Conseil Général et la Fédération des CUMA.

B IEN sûr, il se trouvera toujours quelque grincheux pour s'attarder à la seule constatation d'une opération d'abattage et considérer qu'on assassine la Planète. Pourtant, le chantier que le Conseil Général vient de conduire sur la RD8, entre le col du Massoubre (Le Mas d'Artiges) et le carrefour avec la RD19 (Féniers), vaut plus qu'un raccourci. Les raccourcis, ce n'est pas le genre des virages qui serpentent entre hêtres et résineux « par là-haut », où l'on sait la valeur du bois et les dangers d'une route en hiver.

ABATTAGE, REPLANTATION ET VALORISATIONS

La première approche de ce chantier résultait d'ailleurs de l'obligation de procéder à une opération de sécurité. En effet, cette plantation d'arbres d'alignement était devenue dangereuse pour les usagers de la RD8, avec quelques 120 hêtres et 220 résineux parvenus à maturité et ne s'accrochant au talus que péniblement.

La Direction des Routes du Conseil Général aurait pu se contenter de faire procéder à l'abattage de ces arbres sans autre forme

de procès. Il en reste tant, de grands et beaux arbres, le long de cette route. Elle a préféré conduire une opération ayant valeur d'exemple, en s'associant au CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement), mais aussi au service Agriculture et Forêt qui a permis de monter un partenariat avec la Fédération départementale des CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole) et la CUMA et les agriculteurs locaux.

Toutes les dispositions ont d'abord été prises pour pouvoir procéder à l'abattage de ces arbres tout en préservant au maximum l'aspect paysager du secteur. Le Conseil Général a ensuite lancé une consultation pour la vente des arbres. Le montant ainsi dégagé a permis de financer, d'une part le rabotage des souches, d'autre part la plantation d'arbres sur des délaissés dans le même secteur, cette dernière opération se déroulant sur les conseils du CAUE (définition des zones de plantation et choix des essences).

Au-delà, opérant sur des parcelles lui appartenant, le Conseil Général a également souhaité réaliser une opération de valorisation des déchets (branches), ce qu'il ne peut

pas faire dans le cadre des chantiers classiques d'élagage où les branches ne lui appartiennent pas.

Au fur et à mesure du chantier, les branches ont été stockées par la CUMA locale, dans le but de réutiliser ultérieurement ces matériaux sous forme de plaquettes, au profit des agriculteurs locaux. La location du matériel nécessaire à cette opération de stockage a été financée par le Conseil Général. Le chantier d'abattage réalisé et le stockage de la totalité des déchets effectué, la réalisation des plaquettes pourra se faire, via une opération de broyage réalisée par la CUMA23, propriétaire d'un broyeur de végétaux. Les plaquettes sont destinées à deux usages : d'une part comme combustible dans les chaufferies des exploitations, d'autre part comme litière (associées à de la paille) pour les bêtes.

Ainsi s'est déroulé, du 12 mars au 20 avril dernier, un chantier exemplaire. De quoi inspirer une véritable réflexion sur la valorisation des déchets d'élagage. Mais c'est une autre histoire, car le Conseil Général n'est pas propriétaire de toutes les parcelles bordant les routes départementales, beaucoup s'en faut... ■

Et aussi...

Le déchiqueteur de la CUMA23 sera mis à contribution pour valoriser les branches issues de l'opération d'abattage.



Plaquettes de bois après déchiquetage.



PLAQUETTES : UNE FILIÈRE

Une technique simple : Le déchiquetage consiste à réduire les branches en de petits fragments appelés « plaquettes ». Cette technique simplifie la récolte du bois de chauffage, en réduisant le temps de chantier. Elle permet, en outre, la production d'un combustible facile d'emploi, contribuant à valoriser l'ensemble du bois disponible dans une exploitation.

Une ressource énergétique pour les agriculteurs : La fabrication de plaquettes issues des déchets de bois s'inscrit dans la logique des filières des sources d'énergie alternatives. Ces nouvelles formes de valorisations énergétiques des productions agricoles peuvent permettre de constituer un complément de revenu pour les exploitations, le bois étant par ailleurs une ressource compétitive et directement liée au développement local et à l'entretien du territoire.

C'est la raison pour laquelle la CUMA 23 s'est résolument engagée dans cette filière. La CUMA 23 a investi sur une déchiqueteuse (broyeur), un tracteur, et formé une équipe de salariés. Elle propose ainsi une prestation complète sur le territoire départemental, avec planning de déplacements.

Une alternative au paillage : L'utilisation des plaquettes issues du déchiquetage ne concerne pas seulement les chaufferies des exploitations, même si c'est la plus pertinente d'un point de vue économique. En effet, les plaquettes peuvent également être utilisées en remplacement d'un tiers de la paille dans les litières pour le bétail. Si elle est marginale par rapport à la filière chauffage (4000 m³ pour 35 agriculteurs), elle peut être économiquement intéressante quand le prix de la tonne de paille est particulièrement élevé et en fonction de l'importance du troupeau.

Quelques chiffres : Mise en place au printemps 2010 pour un investissement de l'ordre de 200.000 €, cette activité de la CUMA23 a déjà produit un volume de travail de 9.500 m³ en 2011, chez 85 agriculteurs. Performance de la machine : 20 m³ de plaquettes par heure. Coût moyen de la prestation : 8,5 €/ m³ de plaquettes.



PROTOCOLE D'ACCORD AMIABLE AVEC FRANCE TÉLÉCOM

S'agissant d'élagage, le Conseil Général a également signé un protocole d'accord amiable avec France Télécom / Orange, le 6 avril 2012. Ce document met fin au contentieux qui était né à la suite des dommages survenus aux infrastructures aériennes de France Télécom, à l'occasion des campagnes d'élagage 2008-2011 du Conseil Général de la Creuse, pour lesquelles l'opérateur ne souhaitait pas déposer provisoirement son réseau, bien que présentant un risque vis-à-vis de la végétation envahissante. Cet état de fait et la facturation au titre des dégâts constatés par l'opérateur, avaient conduit le Conseil Général à stopper l'élagage au droit des artères aériennes de France Télécom / Orange.

L'objectif du protocole est l'amélioration du contexte professionnel et des relations entre le Conseil Général et France Télécom / Orange. Ainsi, il définit une procédure précise de l'organisation et de l'engagement de chacune des deux parties dans le cadre des futures campagnes d'élagage.

La résolution du contentieux doit permettre de retrouver des bases saines pour que chaque protagoniste bénéficie des résultats positifs, obtenus sur un mode gagnant-gagnant profitable aux usagers de la route et du téléphone : au Conseil Général la possibilité de réaliser dans de bonnes conditions les indispensables opérations d'élagage le long de la voirie départementale ; à France Télécom / Orange la garantie de préserver la qualité de son réseau.



Le cyclotourisme est une pratique conviviale à laquelle se prêtent particulièrement les routes creusoises.

CYCLOTOURISME

Echappées belles...

Une pratique sportive régulière mais sans les affres de la compétition : c'est à vélo, mais à leur rythme, que les cyclotouristes admirent les paysages creusoises.

Avec l'arrivée des beaux jours, les vélos remisés tout l'hiver sont de nouveau de sortie, et il n'est plus rare de croiser de nombreux cyclistes au détour d'un virage. Si certains roulent en solitaire, d'autres, au contraire, arborant fièrement les couleurs de leur club, préfèrent pédaler en groupe. Qu'ils avalent des dizaines de kilomètres à vive allure, ou qu'ils optent pour des virées plus modestes, ces sportifs à vélo n'ont pas la tête dans le guidon et couplent l'effort avec la découverte de sites et de paysages.

UNE PRATIQUE SANS COMPÉTITION

Regroupés au sein de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT), 123.000 licenciés allient activités touristiques et culturelles à une pratique sportive sans compétition. Mais dans notre département, tout en côtes et en pentes, l'exercice est rude et les mollets bien aguerris pour les 150 pratiquants qui circulent sur les lacets de nos routes creusoises ou qui empruntent les chemins VTT.

Pourtant, Jean-Louis Debellut, président du Comité départemental, souhaiterait convaincre de nouveaux membres à venir rejoindre le peloton creusois. « Nous ne faisons pas que de la longue distance ! Nous aimons surtout partager une balade, dans la convivialité et la bonne humeur ». Ainsi, les quatre clubs de Châtelus-Malvalaix, Guéret, Boussac et Felletin proposent à leurs membres des sorties organisées, plusieurs fois par semaine, et parfois même des séjours touristiques à l'étranger.

Relais sur le terrain de la politique fédérale, le Comité départemental soutient les clubs en réfléchissant à des pistes de développement pour attirer de nouveaux adeptes, débutants ou non, ou pour encourager une pratique féminine, bien trop faible dans notre département.

A travers l'organisation d'une manifestation d'envergure nationale labellisée par la FFCT, il démontre aussi, s'il en était besoin, l'attractivité de notre territoire en termes de tourisme à vélo, avec son réseau de petites

routes sinueuses et peu fréquentées. Les passionnés ne s'y trompent pas et viennent toujours plus nombreux – entre 1000 et 1500 participants attendus – à chaque édition de « Pentecôte en Creuse ». Conscient des retombées économiques pour les acteurs du tourisme, le Conseil Général s'engage aux côtés du Comité départemental pour soutenir ce rassemblement cyclotouriste, mais aussi pour l'aménagement de Véloroutes en Creuse (voir encadré) destinées à faciliter l'itinérance des randonneurs et des touristes à vélo. Respectueux de l'environnement, le tourisme à vélo permet de prendre son temps... Les cyclotouristes qui ont érigé ce loisir en véritable art de vivre l'ont bien compris. ■

INFO+ : LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL POUR SON FONCTIONNEMENT (1.500€) ET POUR L'ORGANISATION DE PENTECÔTE EN CREUSE (5.000€) - POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL : WWW.CYCLOTOURISMEENCREUSE.FR

Et aussi...

**PROTOCOLE D'ACCORD
ETAT-CONSEIL GÉNÉRAL**

En février dernier, l'Etat et le Conseil Général de la Creuse ont renouvelé leur partenariat établi depuis 2003 dans le domaine du sport.

La signature de ce protocole d'accord, en présence du Comité départemental Olympique et Sportif (CDOS) et de l'Association des Maires et des Adjointes de la Creuse, réitère jusqu'à la fin de l'année 2013 les engagements pris par les deux partenaires.

A travers six grands objectifs, les deux signataires poursuivent la mutualisation et la coordination de leurs interventions, afin de continuer à faciliter les démarches des associations sportives, contribuant au développement du sport départemental. Ainsi, les demandes de subvention des clubs et comités départementaux sont traitées de manière conjointe par l'Etat et par le Département. Les propositions financières qui leur sont faites ont été préalablement discutées au sein de la Commission départementale des Sports, un organe consultatif au sein duquel siègent le CDOS, l'Association des Maires, le Conseil Général et l'Etat.

La politique de contractualisation avec les comités départementaux est également reconduite, permettant la signature de conventions pluriannuelles d'objectifs d'une durée de quatre ans. Enfin, Etat et Département s'engagent pour accompagner les politiques éducatives, le développement des sports de nature et le soutien aux dirigeants bénévoles, à travers un centre de ressources et d'informations pour les bénévoles.

**UNE NOUVELLE VÉLO ROUTE À L'EST
DE LA CREUSE**

Une Véloroute est un itinéraire cyclable d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations. Sécurisées, les Véloroutes sont matérialisées par une signalétique réglementée et proposent des aménagements spécifiques : aires de stationnement pour vélo, bancs et poubelles, mais aussi Relais Information Service etc.

Ces infrastructures permettent de répondre aux aspirations nouvelles de la société pour un tourisme de nature et patrimonial. C'est aussi un réel vecteur économique pour les territoires qu'elle traversent. Le développement du réseau national de Véloroutes et Voies Vertes s'appuie sur un Schéma National validé en 1998 par le Comité Interministériel pour l'Aménagement et le Développement du Territoire). Ce réseau s'inscrit dans la continuité d'itinéraires européens et se décline aux niveaux régional et départemental.

La région Limousin, les départements, les grandes agglomérations, l'Etat et la Fédération Française de Cyclotourisme ont travaillé sur la définition d'un schéma régional en Limousin qui a été validé en 2005. Ainsi, en Creuse, deux grands axes ont été définis, sur des routes départementales à faible trafic. L'axe Ouest reliant les communes de Crozant à St-Martin-Ste-Catherine via La Souterraine (80 km) a été inauguré et réalisé en 2010. L'axe Est reliant les limites du Cher et de l'Allier (Boussac-Chambonchard) à Vassivière via Aubusson (110 km) est inauguré à l'occasion de la manifestation cyclotouriste « Pentecôte en Creuse », le 26 mai 2012 à Boussac, en présence du président de la Fédération Française de Cyclotourisme.

INFO + : WWW.VELOENFRANCE.FR POUR TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT DES CIRCUITS DE TOUS NIVEAUX SUR ROUTE OU EN VTT

« Mémoire ouvrière de la Creuse » est notamment illustré de magnifiques aquarelles de Neil Parkyn et de photos de Simon Parouty, de la Direction de la Communication du Conseil Général. Des regards croisés sur les mêmes lieux pour démultiplier les perspectives.



« Mémoire ouvrière de la Creuse » sortira fin juin et sera vendu au prix de 25 €



MÉMOIRE OUVRIÈRE

Du travail et des hommes

Plongeant dans un passé industriel souvent méconnu, le dernier ouvrage de la Conservation départementale du Patrimoine nous conte, par le texte et l'image, la « Mémoire ouvrière de la Creuse ».

Le Conseil Général de la Creuse, à travers l'action de la Conservation départementale du Patrimoine (CDP), poursuit avec assiduité sa politique d'édition qui permet, à travers différents ouvrages, de valoriser le patrimoine creusois. Outre les petits livrets qui, canton après canton, racontent le patrimoine de nos villages, la CDP fait aussi dans ce qu'on appelle « le beau livre ». De l'épais, du bien fait, avec force textes et illustrations pour graver plus encore le souvenir et nourrir la transmission du savoir. Le dernier ouvrage de cette catégorie sortira officiellement le 6 juin. « Mémoire ouvrière de la Creuse » nous propose, à partir des aquarelles de Neil Parkyn, des photos de Simon Parouty et du fonds de cartes postales anciennes de Paul Colmar, une balade mémorielle à travers l'épopée industrielle d'un département rural, le nôtre.

Certes, rendre compte de la mémoire ouvrière dans la Creuse est une gageure. Traditionnellement, cette mémoire est intimement liée à celle de l'industrie qui associe production, pénibilité du travail et luttes sociales, à l'instar des grandes régions industrielles du nord et de l'est de la France. Existait-il dans notre département une industrie qui laisserait à penser à une fabrication importante, puissante en tonnage ou en volume, à des méthodes de production par des moyens techniques et financiers importants ?

Au regard de l'histoire économique de la Creuse, deux secteurs que tout oppose répondent à ces caractéristiques : les activités minières et celles concernant l'art tissé et la pelleterie. Tout le reste appartenait davantage au monde de l'entreprise artisanale : le bâtiment, les carrières, les tuileries et briqueteries, les scieries, la meunerie, la diamanterie, etc.

DU PAYSAGE À LA VIE QUOTIDIENNE

« Mémoire ouvrière de la Creuse » ne cherche pas à couvrir, dans ses moindres recoins, l'histoire des métiers ouvriers ; l'ouvrage témoigne plutôt d'une réalité humaine, par des évocations à grands traits de la variété d'une production dans un monde rural. De courtes notices font ainsi écho à ces milliers de travailleurs sans nom – mineurs, lissiers, pelletiers, tuiliers, etc. – qui ont écrit cette histoire surprenante, souvent méconnue du grand public. Partout dans les campagnes ce monde ouvrier, rassemblé essentiellement dans de petites entreprises artisanales, a laissé sa marque dans les paysages dont témoignent aujourd'hui, avec discrétion, les nombreux vestiges architecturaux qui nous entraînent dans ces lieux de labeur et de rudesse. Sous la direction de Michel Manville, Conservateur en chef du Patrimoine, Neil Parkyn (architecte, urbaniste et artiste), Eglantine Pacquot (attachée de conservation du patrimoine) et Pierre Pinaud (adjoint du patrimoine) ont ajouté leurs textes à une magnifique galerie d'images (conception graphique L'Ilozimages – Anne-Marie Gaudillet), pour donner à découvrir et comprendre ce que le temps s'ingénie à effacer. ■

INFO + : « MÉMOIRE OUVRIÈRE DE LA CREUSE » SERA EN VENTE AU PRIX DE 25€ À PARTIR DE FIN MAI OU DÉBUT JUIN – SORTIE OFFICIELLE LE 6 JUIN 2012 – RENSEIGNEMENT : CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE – AVENUE VICTOR HUGO 23000 GUÉRET – TÉL. 05 44 30 23 68

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

PATRIMOINE DE PAYS

Le moulin de Louzelergue (Clairavaux)



MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Lioux-les-Monges



OBJETS DU PATRIMOINE

Buste de Marianne (Mairie d'Issoudun-Létrieux)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Lioux-les-Monges



L'église de Lioux-les-Monges est placée sous le vocable Saint Martial. Cette église à chevet en abside semi-circulaire, dont la nef a été refaite au XIV^e siècle, a été construite au XII^e siècle. Les deux travées de cette nef sont voûtées d'ogives qui retombent sur des culots polygonaux moulurés ou ornés de masques. Le portail s'ouvre dans la façade ouest ; il est en tracé brisé, à boudins, colonnettes et chapiteaux formant une frise qui se continue, à droite et à gauche.

L'entrée du chœur se fait par un arc en tracé brisé retombant sur des colonnes engagées dont les chapiteaux sont ornés de feuilles allongées. Ce chœur, voûté en cul-de-four, est garni d'une arcature en tracé plein cintre dont les arcs retombent sur des colonnettes aux chapiteaux ornés de feuilles allongées et de pommes de pin.

A l'extérieur, l'abside restaurée présente trois baies en plein cintre qu'encadre un cordon mouluré. La corniche a gardé quelques modillons sculptés. Clocher-mur à fronton triangulaire et deux arcades sur la façade ouest.

Notice extraite de Louis Lacrocq - *Les églises de France - Creuse*, éditions Létouzey et Ané, Paris 1934, p. 88



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : APRÈS LES NOTAIRES, LA JUSTICE

Les Archives Départementales prolongent l'exposition consacrée à l'activité notariale dans

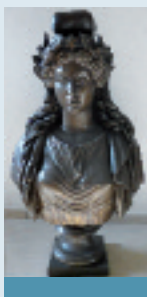
le département de la Creuse à travers les 500 dernières années. Cette exposition présente un document exceptionnel : le plus ancien minutier connu pour le département, commencé en 1482 par Me Delage, notaire à Saint-Sulpice-le-Dunois. En mains privées depuis au moins le XVI^e siècle, ce document vient de rentrer en possession du Conseil Général en application du Code du Patrimoine.

A partir du 28 mai, les Archives Départementales proposeront leur grande exposition estivale, intitulée « Justice et justiciable – Du Moyen Age au milieu du XX^e siècle ».

Archives Départementales de la Creuse (hall d'exposition) – Avenue F. Roosevelt, à Guéret.
Entrée libre. Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

OBJETS DU PATRIMOINE

Buste de Marianne (Mairie d'Issoudun-Létrieux)



Marianne est représentée en buste. Coiffée de longs cheveux bouclés et couronnée de feuilles de chêne et d'une étoile, elle porte un bonnet phrygien. Elle mesure 1,21 mètre de hauteur pour une largeur de 71 cm. De couleur « noire », l'artiste a souhaité rendre un effet patiné couleur bronze. Au revers est inscrit « Oh chère République, sois notre étoile polaire, guide-nous vers un avenir de sagesse et de prospérité ».

Ce buste sur piédouche a été réalisé selon la technique du staff ou moussolino-plastie ou léger plastique, qui consiste à évider la sculpture avec arma-

ture de filasses et probablement une armature métallique. Tout en gardant sa solidité, ce procédé assure plus de légèreté.

Cette œuvre est signée du sculpteur Eugène Denis Arrondelle (1824-1907) et datée de 1898. De 1886 à 1907, Arrondelle a été chef sculpteur-mouleur dans l'atelier de moulage du Louvre, mais aussi entrepreneur des travaux de la ville de Paris. Avec le mouleur Alexandre Desachy dont il était le gendre, il a inventé la technique du staff et déposé en 1857 un brevet d'invention. Ce buste a été restauré en 2010 par l'Atelier Auvity. Il a été inscrit au titre des Monuments historiques le 22 février 2012.

PATRIMOINE DE PAYS

Le moulin de Louzelergue (Clairavaux)



Le moulin était un élément fondamental de la vie rurale. Ainsi sur le Plateau de Millevaches il existait environ 900 moulins à la fin du XIX^e siècle. Ils assuraient en premier lieu la production de farine pour la fabrication du pain mais également pour nourrir les animaux de la ferme.

Le moulin de Louzelergue, originellement couvert de chaumes, dispose d'un appareillage en Limousinerie. Sa couverture présente une charpente de type « cruck », technique très ancienne et de plus en plus rare. La trémie, les meules en granite et la roue à cuillers horizontales sont entraînées par la seule force de l'eau. Une retenue aménagée en amont assurait un débit constant toute l'année.

Propriété de la commune de Clairavaux, il a été récemment restauré en partenariat avec le PNR de Millevaches, le Conseil Général de la Creuse, la Fondation du Patrimoine et l'appui technique de l'association Bâti et Savoir-Faire en Limousin.

DANSE DU 22 MAI AU 2 JUIN 2012

Danses vagabondes en Limousin

Porté par la Scène nationale d'Aubusson, le festival « Danses vagabondes en Limousin » a vocation, tous les deux ans, de faire découvrir à tous la danse contemporaine. Cette cinquième édition est l'occasion de faire connaissance avec l'univers artistique de la chorégraphe Nathalie Pernette, artiste associée depuis de nombreuses années à la Scène nationale.

La Peur du Loup

Pièce chorégraphique pour une danseuse, la Bête et un environnement d'images. La nouvelle création de la Compagnie Pernette est un solo qui place la figure du danseur face à ses peurs, ses émotions et interroge le côté animal qui existe en chacun de nous.

MARDI 22 MAI 2012

La Souterraine

Centre Culturel Yves Furet – 20h30
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

JEUDI 24 MAI 2012

Guéret

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30
**INFO : 05 55 52 84 97
OU WWW.VILLE-GUERET.FR**

Les Miniatures

Six formes dansées (Les oignons, La rose, L'apparition, L'insomnie, Le verglas et À livre ouvert) sous forme d'apparitions dans l'espace urbain...

A voir en famille, à partir de 6 ans.

• **LUNDI 28 MAI 2012**

Saint-Georges-Nigremont

12h00 pour un pique-nique chorégraphique

• **MARDI 29 MAI 2012**

Bourganeuf

– 19h30

• **MERCREDI 30 MAI 2012**

Chambon-sur-Voueize

– 19h30

• **SAMEDI 2 JUIN 2012**

Aubusson

– 19h30

**INFO : SCÈNE NATIONALE D'AUBUSSON 05 55 83 09 09
OU WWW.CCAJL.COM**

EXPOSITIONS

MAI ET JUIN 2012

Boussac

L'envers du décor

Exposition de cartons de tapisseries proposée par Chantal Chirac

Horaires d'ouverture de l'Office de tourisme : du mardi au samedi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 – OT Boussac

INFO : 05 55 65 05 95 (OT)

DU MARDI 8 MAI AU LUNDI 11 JUIN 2012

Dans tout le département

Objectif Images !

Concours national de photographie amateur, avec des expositions dans 16 lieux du département, de nombreuses animations (musique, animations pour les enfants, spectacles de rue, balades photos...). Photos lauréates exposées dans le local de l'association, à Guéret, du 14 au 30 juin 2012.

INFO : WWW.CREUSOGRAPHIE.FR

DU MARDI 22 MAI AU VENDREDI 15 JUIN 2012

Guéret

Châteaux forts et féodalité

Expositions et animations adultes et jeune public. Jeune public : exposition « A la découverte du Moyen Age », ateliers enluminure, sigillographie, lecture de légendes arthuriennes. Adultes : exposition de sceaux des rois de France, conférence sur les châteaux en Creuse, atelier armoiries et architecture des châteaux.

Bibliothèque Multimédia Intercommunale de Guéret

INFO : WWW.BMI-GUERET.FR OU 05 87 63 00 08

DU MARDI 29 MAI 2012

AU VENDREDI 12 OCTOBRE 2012

Guéret

Justice et justiciables dans la Creuse

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

Archives départementales de la Creuse

INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CG23.FR

MUSIQUE



VENDREDI 11 MAI 2012

La Souterraine

Soirée musiques actuelles

Andréas et Nicolas, Ultra Vomit, 7 weeks, Myciaa
Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



SAMEDI 12 MAI 2012

Guéret

Jim Rowlands

Dans le cadre de « DO RE MI FAYOLLE LA FABRIQUE » – Il chante le pays de Galles en compagnie de son ami, prodige de la harpe celtique Hywel John

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 MAI 2012

Noth / Saint-Priest-la-Feuille

Am Ketenes Swing

Voyage en culture manouche : entre les standards de jazz ou les swing de Django

• Vendredi 25, Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle de Noth, 20h30

• Samedi 26, dolmen de St-Priest-les-Feuilles, 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

SAMEDI 9 JUIN 2012

Guéret

Moi et son orchestre

Concert de clôture de saison

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



SAMEDI 30 JUIN 2012

La Souterraine

They Live, We Sleep et Yvan Cujious

Deux concerts pour la clôture de saison. They Live, We Sleep : ciné-concert rock-métal de Robert Le Magnifique sur le film Invasion Los Angeles de John Carpenter. Puis Yvan Cujious, chanson française entre Benabar et Renan Luce

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

JEUNE PUBLIC



MERCREDI 9 MAI 2012
Guéret

La ferme en folie
Ciné-goûter autour du film
d'animation de Steve Oedekerck
– A partir de 6 ans

Cinéma Le Sénéchal – Cinéma Le Sénéchal et
La Fabrique – 15h00

**INFO : WWW.VILLE-GUERET.FR
OU WWW.CINEMA-SENECHAL.COM**



VENDEDI 11 MAI 2012
Guéret

Les Projectionnistes
Vendredis Sorties –
Théâtre d'objets cinéma-

tographique – à partir de 6 ans – Théâtre du
Vide-Poches

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

MERCREDI 23 MAI 2012



Guéret

Loulou et autres loups
Ciné-goûter autour de 5 films
d'animation – A partir de 3 ans
Cinéma Le Sénéchal et La Fabrique
– 15h00

**INFO : WWW.VILLE-GUERET.FR
OU WWW.CINEMA-SENECHAL.COM**

SAMEDI 26 MAI 2012

Guéret

Ciné TV Concert Séville 82

Vendredis Sorties – Ciné-TV-concert, à partir
de 10 ans, pour revivre la demi-finale de
coupe du monde de football entre la France
et l'Allemagne – Red, Tessier, Marinescu

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MERCREDI 30 ET JEUDI 31 MAI 2012

La Souterraine

Voyage d'un courant d'air

Théâtre d'objets pour les 2-5 ans : un drôle
de voyage, on explore le souffle, le chant,
le goût de l'air, le goût du vent – Compagnie
Le Chat Perplexe

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

THÉÂTRE



LUNDI 7 MAI 2012
Guéret

**Une heure avant la mort
de mon frère**

Théâtre de Daniel Keene –
Mise en scène de Céline Deest-

Coirre – Compagnie Fée d'Hiver

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

ARTS DU CIRQUE

VENDEDI 11 ET SAMEDI 12 MAI 2012

Aubusson

**Un cirque tout juste / un cirque plus
juste / un cirque juste juste**

Cirque d'objets – Un parcours inattendu
pour trois chapiteaux de Jani Nuutinen –
Circo Aereo

Théâtre Jean Lurçat – Scène nationale
d'Aubusson – 19h00

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

VENDEDI 1ER JUIN 2012

Saint-Hilaire-le-Château

Jute Box

Nouveau cirque – Clôture de saison – Compagnie
Les petits détournements
19h30

INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET

LECTURE / CONTE



**DU LUNDI 21 MAI
AU DIMANCHE 3 JUIN 2012**

**Dans tout
le département**

**Festival
Coquelicot 2012**

Un festival de contes itinérant sur tout
le Limousin et dans tout le département
de la Creuse : 13 conteurs joueront
50 spectacles dans 39 communes du
département – Programme disponible
dans les bibliothèques et les offices de
tourisme du département

**INFO : 05 44 30 26 26 (BDC)
OU WWW.CRL-LIMOUSIN.ORG**

DU MERCREDI 30 MAI AU SAMEDI JUIN 2012

Aubusson

Festival « Les Nuits noires »

Festival du polar en présence d'une dizaine
d'auteurs, avec concert, projection de films
et dédicaces

INFO : [HTTP://NUITSNOIRES.ARTBLOG.FR](http://NUITSNOIRES.ARTBLOG.FR)



JEUDI 21 ET VENDREDI 22 JUIN 2012

Guéret

**Connaissance des
littératures nordiques**

Stage animé par Joël Bertrand des Editions
Voir Page 1 et ouvert aux amateurs intéressés

Bibliothèque Départementale de la Creuse – De
9h00 à 16h30

INFO : 05 44 30 26 26

DIVERS

MERCREDIS 2 MAI ET 6 JUIN 2012

Boussac

Savoureuses plantes sauvages

Balade découverte – Sur réservation – De 13h30
à 16h00

INFO : 05 55 65 05 95 (OT)

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 MAI 2012

Guéret

Connaître l'opéra du XIX^{ème} siècle

Stage animé par Vincent Péchenart du
Conservatoire Emile Goué et ouvert aux ama-
teurs intéressés

Bibliothèque Départementale de la Creuse – De
9h00 à 16h30

INFO : 05 44 30 26 26



SAMEDI 12 MAI 2012

Toulx-Sainte-Croix

Conférence sur le safran

La Safranière des Pierres Jaumâtres – 14h30

INFO : 05 55 65 14 68



**SAMEDI 12 MAI ET
DIMANCHE 13 MAI 2012**

**Villejoint –
Crozan
Arboretum
de la Sédelle**

**Journées
des Plantes
de Printemps**

Visites guidées, vente de plantes, expositions,
conférences

De 10h00 à 19h00 – Conférences le samedi et le
dimanche à 15h00

INFO : 05 55 89 83 16 OU [HTTP://ARBOSEDELLE.FREE.FR](http://ARBOSEDELLE.FREE.FR)



DU JEUDI 17 MAI AU 20 MAI 2012

Evaux-les-Bains

17^{ème} Virad'A Creusoise

Rassemblement et rallye touristique et gastronomique réservés aux voitures anciennes des origines à 1940

INFO : 06 62 89 45 02

OU WWW.VIRADA-EVAUX.FR



DIMANCHE 20 MAI 2012

Mérinchal

Les Floréales

Un marché aux plantes et aux fleurs avec diverses animations, mettant en valeur les mille et une facettes du jardin

Château de la Mothe - De 9h00 à 18h00

INFO : 05 55 67 20 38



DU VENDREDI 1^{ER} AU DIMANCHE 3 JUIN 2012

Aérodrome de Lépaud

Fly in LFBK

10^{ème} édition du plus gros rassemblement aéronautique non commercial de France - Meeting aérien avec voltiges, patrouilles aériennes et avions d'exception

INFO : 06 11 73 33 29 OU [HTTP://FLYIN.LFBK.FREE.FR](http://FLYIN.LFBK.FREE.FR)

DIMANCHE 17 JUIN 2012

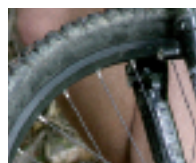
Soubrebost

Journée du Patrimoine de pays chez Martin Nadaud

En matinée : randonnée sur les pas de Martin Nadaud - L'après-midi : présentation de produits agricoles, artisanaux, avec démonstrations - Ouverture du musée Martin Nadaud et de l'exposition temporaire

INFO : 05 55 64 25 15 OU WWW.MARTINADAUD-MARTINECHE.COM

SPORT



MARDI 8 MAI 2012

Mainsat

La Verte et Bleue - Championnat du Limousin

Course cycliste VTT ouverte à tous - A partir de 14h00 (jeunes) et 15h00 (adultes)

INFO : 06 78 33 97 13 OU WWW.CCMAINSATEXPERT.COM

SAMEDI 26 MAI 2012

Boussac

WE cyclotourisme Pentecôte en Creuse

Passage de la randonnée cyclotourisme et inauguration du vélo route à 11h30

INFO : WWW.CYCLOTOURISMEENCREUSE.FR



DIMANCHE 27 MAI 2012

Bourganeuf

L'Enjambée creusoise

Le club "Lou Chami" organise une randonnée pédestre autour de Bourganeuf - 5 circuits de 5 à 45 km - Marché du Terroir et de l'Artisanat en centre ville, animations - De 8h00 à 18h00

INFO : 05 55 54 95 10 (LOU CHAMI) OU WWW.LOU-CHAMI.COM

SAMEDI 16 JUIN 2012

Saint-Silvain-Bas-le-Roc / Les Pierres Jaumâtres

La Foulée des Vieilles Pierres

Courses pédestres nature de 3 et 13 km - Départ 17h00

INFO : WWW.LESVIEILLESPIERRES.NET OU 05 55 65 05 95 (OT)



SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUILLET 2012

Anzême et Guéret

Raid Oxygène

Enchaînement d'épreuves de course à pied, de VTT, épreuves de cordes et de canoë, souvent en orientation

Samedi après-midi à Anzême et dimanche matin à Guéret (Courtille)

INFO : [HTTP://TWIX.CREUSOIS.FREE.FR](http://TWIX.CREUSOIS.FREE.FR)

**FESTIVAL DE CINÉMA
CINÉ DES VILLES CINÉ DES CHAMPS
DU 27 AVRIL AU 2 JUIN 2012**

VENDREDI 11 MAI 2012

Guéret

« **Ceux qui restent** »

Film d'Anne le Ny en présence de la réalisatrice et de Vincent Lindon, acteur
Cinéma le Sénéchal - 21h00

SAMEDI 12 MAI 2012

Aubusson

« **Le désert de l'amour** »

Film de Jean Daniel Verhaeghe en présence du réalisateur et de Nathalie Carter, scénariste
Cinéma le Colbert - 17h30

SAMEDI 12 MAI 2012

Felletin

« **Les femmes du 6^{ème} étage** »

Film de Philippe Legay en présence du réalisateur et de Fabrice Lucchini, acteur
Eglise - 21h00

DIMANCHE 13 MAI 2012

Vallière

« **Ceux qui restent** »

Film d'Anne le Ny en présence de la réalisatrice et de Vincent Lindon, acteur
Eglise - 21h00



VENDREDI 25 MAI 2012

La Souterraine

« **Mlle Drot** »

Film de Christian Faure en présence de la romancière Hélène Millerand de la scénariste Natalie Carter et du réalisateur Christian Faure

Cinéma l'Eden en collaboration avec la MJC Centre Social - 21h00

SAMEDI 26 MAI 2012

Bourganeuf

« **La vie de château** »

Film de Jean-Paul Rappeneau en présence du réalisateur

Cinéma le Régent - 21h00

DIMANCHE 27 MAI 2012

Aubusson

« **Tom Boy** »

Film de Céline Sciamma en présence de la réalisatrice
Au Colbert - 18h00

VENDREDI 1^{ER} JUIN 2012

Vallière

« **Pasteur : cinq années de rage** »

Film de Luc Béraud en présence du réalisateur
Eglise - 21h00

SAMEDI 2 JUIN 2012

Sainte-Feyre

« **L'Effrontée** »

Film de Claude Miller en présence du scénariste Luc Béraud, de Charlotte Gainsbourg et de Bernadette Lafont, actrices
Au CMN - 18h00

SAMEDI 2 JUIN 2012

Guéret

« **Les Infidèles** »

Film de Gilles Lellouche en présence du réalisateur et de Jean Dujardin, acteur

Cinéma le Sénéchal - 21h00

INFO : LAVAUD SOUBRANNE 01 43 47 04 16 OU INFO@LAVAUDSOUBRANNE.COM

Et aussi...



LA CREUSE MÉMOIRES D'UNE RIVIÈRE

Textes Georges Chatain
Photos Frédérique Avril

Editions Culture et Patrimoine en Limousin –
Collection Multiples
130 pages : 19 €

Georges Chatain est journaliste indépendant (Le Monde, Le Point, L'Echo, France 3, etc.) et écrivain.

Frédérique Avril est journaliste-photographe indépendante (Le Point, Le Monde Magazine, etc.) et lauréate du prix Ilford 1999.

Deux personnalités indépendantes qui ont formé un tandem pour arpenter le cheminement lui aussi très singulier de la Creuse.

Traversant des paysages très divers, les deux auteurs nous invitent à une balade contée, l'un narrant quelque anecdote ou fait historique, l'autre lui prêtant son regard, décalé.

De sa (ses) source(s) à sa disparition dans les eaux de la Loire, la Creuse multiplie les secrets, se fait double et se perd, nous revient apaisée et romantique, s'accroche à ses légendes autant qu'elle tisse de nouveaux liens.

Georges Chatain présente les lieux emblématiques de la vallée et réveille la mémoire des événements qui ont marqué villes et villages.

Les photographies de Frédérique Avril s'intègrent à la trame du propos en y ajoutant un autre registre de lecture, traduisant bien les multiples atmosphères.

Les deux auteurs aiment la Creuse : ça se sent aussi agréablement qu'un livre ouvert à peine sorti des presses.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ROMAN, À PARTIR DE 10 ANS

Les compagnons de la lune rouge



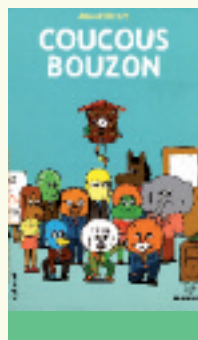
Paris, 1866. Accompagnée de son fidèle écureuil, Faustine mène une double vie. Sa mère la croit ouvrière, elle est en fait pickpocket. Elle rencontre Bertille, qui la prend sous son aile et l'introduit dans sa société secrète, « Les compagnons de la Lune Rouge ». Et voilà l'aventure qui commence !

Faustine se bat courageusement contre sa condition et pour ses compagnons ; on a le cœur lourd de compassion pour ce petit peuple de Paris affamé sous le joug d'un Napoléon III réformateur, mais aveugle à la misère populaire. Un roman exaltant, remarquablement écrit et finement documenté.

Les compagnons de la lune rouge / Claire Mazard – Oskar, 2011 – 13,95 €

ROMAN

Coucous Bouzon



Richard est embauché comme cadre dans une entreprise qui vend des coucous. Mais passée la joie d'avoir trouvé un emploi, il doit se rendre à l'évidence : quelque chose cloche chez les coucous Bouzon ; son prédécesseur

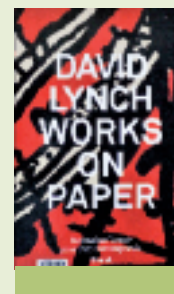
a disparu et ses collègues ont un comportement étrange en particulier Mr Bouzon, directeur pour le moins lunatique !

Entre fausses informations, réunions inutiles et mesquineries au travail, Anouk Ricard nous livre un portrait déjanté du monde de l'entreprise.

Coucous Bouzon / Anouk Ricard – Gallimard 2011 (collection Bayou) – 91 pages – 16 €

DOCUMENT

David Lynch Works on Paper



En Mars 2007, La Fondation Cartier présentait l'exposition David Lynch, The Air is on Fire, dévoilant au public des œuvres inconnues du grand public. En plus des tableaux et des photographies du réalisateur, une multitude de dessins, de croquis et de notes s'ajoutèrent à l'exposition.

C'est la totalité de ces 500 dessins accompagnés d'aquarelles qui composent cet ouvrage et nous permettent de découvrir une facette peu connue de cet artiste fascinant.

David Lynch Works on Paper / Fondation Cartier – Steidl 2011 – 529 pages – 145 €

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

Des innovations qui valorisent la Creuse



Ces dernières semaines, deux nouvelles actions particulièrement innovantes, ont été initiées par le Conseil Général, démontrant ainsi toutes les possibilités d'intervention de notre collectivité au service de la population creusoise.

La première concerne l'implantation d'une formation de manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en relation avec le Conservatoire

National des Arts et Métiers. Cette formation, de niveau « Master » et soutenue financièrement par le Département dans le cadre de sa politique en faveur de l'économie sociale et solidaire est tout à fait inédite en Limousin et va conforter le Pôle universitaire de Guéret.

La seconde action intéresse l'ensemble des agriculteurs avec la valorisation des bois d'élagage en partenariat avec la fédération départementale des CUMA. Très concrètement, il s'agit de traiter les bois issus des opérations d'élagage ou d'abattage pratiquées sur le réseau routier départemental en les trans-

formant en plaquettes susceptibles de servir de combustible ou de litière pour les animaux. Un vaste chantier est d'ailleurs actuellement en cours sur le territoire du sud creusois.

Ces deux opérations, si différentes les unes des autres, démontrent tout l'intérêt du Conseil Général en faveur de la créativité et de l'innovation. Elles prouvent que notre collectivité peut s'appuyer sur les compétences et le savoir-faire de ses personnels. Elles témoignent de notre volonté renouvelée d'être toujours à l'initiative en s'emparant du rôle moteur qui est le nôtre.

En ces moments où les institutions de la République sont mises à mal et sont bousculées par des réformes dangereuses, nous sommes plus que jamais déterminés à faire vivre notre collectivité avec toutes les possibilités d'actions qui nous sont offertes. Avec les élu(e)s de la majorité départementale, nous faisons un choix d'avenir en engageant le pari de l'intelligence et du progrès.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Les caprices du ciel ?



Comme nous l'avons déjà évoqué, la toiture du Château des Comtes de la Marche qui abrite une partie des services du Conseil Général de la Creuse est aujourd'hui en cours de rénovation, travaux de rénovation pour lesquelles des entreprises hors département ont été retenues alors que deux entreprises creusoises ayant l'agrément des Monuments

Historiques disposaient du savoir-faire requis.

Si nous revenons sur ce dossier, c'est qu'il semble que les travaux soient suspendus. En effet, une des entreprises du chantier, placée en redressement judiciaire depuis début mars, ne pourrait s'approvisionner en tuiles.

Espérons que les dieux de la météorologie se penchent sur le château pour l'épargner des giboulées de mars car là ce serait vraiment une tuile... ou bien ces mêmes dieux décideront-ils de faire pleuvoir comme pour punir la majorité socialiste d'avoir écarté les entreprises creusoises du chantier !

Enfin, le ciel s'éclaircit pour les communes puisque la majorité socialiste s'est décidée, à l'assemblée plénière

du 26 mars dernier, à mettre le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) au vote.

Petit nuage noir : le FDAEC 2012 n'a pas été augmenté mais malheureusement reconduit pour un montant inchangé depuis 2007.

Les communes pourront donc intégrer le montant alloué dans leur budget communal et commander leurs travaux de voirie, d'équipement... à nos entreprises !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



96.5 Radio Pays de Guéret

FM



l'autre radio

<http://radiopaysdegueret.fr>

1 avenue Charles de Gaulle - 23000 Guéret - Tél. 05 55 81 71 71



VILLE DE GUÉRET

